

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS

A 20H30

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT, Messieurs Georges BONNEFOND, Sébastien RATHIER, Jacques DUGENETET, Didier LOUVET, Richard CHAUX, Madame Françoise DOITRAND, Patricia SIMONIN, Messieurs Patrick BERGER, Pierre VALLENSANT, Sigismond ROZANSKI.

1. BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2014 :

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 20 janvier 2014. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. TRAVAUX

2.1. Décharge de Pyrandré : L'entreprise SITERRE est retenue pour nettoyer le terrain communal.

2.2. MAPA secteur de la Mairie : Il était constitué de 2 lots : travaux d'assainissement, eau potable et aménagement de surface pour le lot1 (en groupement de commande avec le SIE La Bombarde pour l'eau potable), essais de réception pour le lot 2. Il s'est clôturé le 14 février 2014 à 12h avec 5 réponses pour le lot 1 et 3 pour le lot 2.

Conformément aux résultats de l'analyse des offres réalisée par le Bureau d'Etudes F2i, les membres du Conseil Municipal retiennent

-pour le lot 1 : entreprise NAULIN (+ COLAS en sous-traitant) pour un montant de 243 205,91€ HT pour la commune de Grézolles et 83 491,00€ HT pour le SIE La Bombarde, soit un montant total de 326 691,91€ HT

-pour le lot 2 : LRA Contrôles pour un montant de 950,00€ HT

3. FINANCES

3.1. Infos diverses : La CCID (Commission Communale des Impôts Directs) a eu lieu le 10 février 2014. La CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) a eu lieu le 18 février 2014.

3.2. Vote des taux des 3 taxes: rappel des taux 2013 : Taxe d'Habitation : 9,32%, Taxe Foncier Bâti : 7,36%, Taxe Foncier non Bâti : 21,58%.

Sur proposition de Madame le Maire, les membres du Conseil Municipal décident de ne pas modifier les taux en 2014.

3.3. Budget :

-SPANC : que du fonctionnement, pas d'investissement

*Compte administratif : Dépenses : 209,17€

Recettes : 173,14€

*Budget primitif : équilibre en dépenses et en recettes à 1 000,00€

ASSAINISSEMENT :

*Compte administratif :

	Recettes	Dépenses	Résultat		Total
			2013	2012	
Fonctionnement	15 295,45	18 335,12	-3 039,67	+4 683,51	+1 643,84
Investissement	30 611,24	94 295,21	-63 693,87	+70 539,62	+6 855,05
Total	45 906,69	112 630,33	-66 723,64	+75 222,53	+8 498,89

*Budget primitif

Le budget est voté en équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de :

en fonctionnement : 18 055,24€

en investissement : 171 721,75€

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

*Compte administratif :

	Recettes	Dépenses	Résultats	
			2013	2012
Fonctionnement	251 687,45	189 272,35	+62 415,10	
Dépenses	155 650,74	242 875,14	-87 224,40	+37 036,72

*Budget primitif :

Le budget est voté en équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de :

en fonctionnement : 232 287,00€

en investissement : 514 048,72€

Programmes	Dépenses TTC	Recettes
Voirie 2011	0	5 200,00 (député Nicolin)
Voirie 2013+ dissimulation réseaux secs	74 423,00	28 744,00
Voirie 2014	37 868,00	18 933,00
Opération financière et non affectée	13 106,39 (remboursement des emprunts)	265 064,01 (FCTVA, emprunt si besoin, virement section de fonctionnement)
Plateau traversant accessibilité église	+ 15 000,00	32 632,00
Placette	17 520,00	4 445,
Rue de la mairie	141 000,00	67 299,00
Eglise	50 000€	25 000€
Acquisition de biens	16 653,00	
Sécurisation bourg endroit habituel	13 000 €	
Accessibilité école	10 900,00 €	4 000,00€ (député Salen)
	124 261,72 (solde négatif 2013)	62 415,10 :Excédent 2013
	316,52 (geste comptable)	316,52 (geste comptable)
Total	514 048,63	514 048,63

4. **FORMALITES ADMINISTRATIVES**

Deux chemins sur le secteur du Plat/Grand Essart ont vu leur emprise au sol modifiée. Ils seront reclassés dans la voirie communale.

5. **RPI**

-Le contrat CUI CAE de Madame JONINON qui intervient sur Souternon est arrivé à échéance. Il est impossible de le renouveler sous la même forme. Un contrat simple a été établi par la commune de Souternon jusqu'à la fin de l'année scolaire.

-Réforme des rythmes scolaires : même si nous n'avons pas le résultat écrit par rapport à notre proposition, nos horaires souhaités seraient validés . Il va donc être possible d'avancer sur le sujet des activités périscolaires.

6. **QUESTIONS DIVERSES**

-Le tour de rôle des assesseurs pour les élections municipales des 23 et 30 mars est établi.

-THD (Très Haut Débit) : une brève information est proposée par M. Sigismond ROZANSKI : Tous les foyers auront la possibilité d'être desservis. Dans notre cas, le financement sera effectué par la Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable, mais nous serons desservis par Crémeaux (Communauté de Communes des Pays d'Urfé). Les entreprises qui interviendront chez nous seront VIGILEC et SOGETREL.

-Discussion autour de la situation du café de Grézolles : Une fois le dépôt de bilan réalisé, un liquidateur sera nommé et fixera un prix de vente. → Questionnement : quel acheteur ? Privé ou commune ? Pour l'instant, la licence tabac peut être maintenue.